

Plan d'Action du RFSA

Réseau Français pour la Santé Animale

05 mars 2009

Annexes :

- Annexe 1 : Charte de gouvernance
- Annexe 2 : Composition des groupes (nominatif)
- Annexe 3 : Tableaux de bord des groupes

Annexe 1 : Charte de gouvernance

Charte du Réseau français pour la santé animale

Santé animale : naissance d'un réseau*

Depuis 2004, la plateforme technologique européenne pour la santé animale rassemble des représentants de l'industrie du médicament vétérinaire, de la recherche en santé animale, du monde financier, des représentants du monde technique de l'élevage et des autorités de réglementation européenne. Les travaux de cette instance visent à définir un programme commun de recherche, centré sur des pathologies identifiées comme prioritaires et ainsi, à accélérer le développement de médicaments, vaccins et tests diagnostics.

Au niveau national, la création de groupes miroirs a été fortement encouragée afin de susciter la même dynamique à l'échelon des Etats membres.

Le groupe miroir français a été créé en 2007 à l'initiative de la Direction Générale de l'Alimentation. Il réunit les membres fondateurs à savoir l'INRA, l'AFSSA, le CIRAD, les Ecoles Vétérinaires, le SIMV (Syndicat de l'Industrie du Médicament Vétérinaire et Réactifs), la SNGTV (représentant les organisations professionnelles vétérinaires) et la FNGDS.

Sous l'impulsion de ce groupe, une réunion a eu lieu le 29 octobre 2007 au siège de l'AFSSA. Outre les membres du groupe miroir, des représentants des pouvoirs publics, des instances de financement (Agence Nationale de la Recherche), des professionnels de l'élevage et des laboratoires vétérinaires publics d'analyse étaient réunis.

Acte fondateur

Destinée à mettre en présence l'ensemble des acteurs français de la santé animale afin d'établir une cartographie des expertises, d'identifier le positionnement et les attentes de chacun, cette réunion se voulait l'acte fondateur d'un réseau français en santé animale. Les discussions ont permis de mettre en lumière les besoins en termes de recherche et de disponibilité du médicament vétérinaire, mais également de s'accorder sur les opportunités créées par la constitution d'un réseau français et sa finalité. Il est ressorti des débats que bien que les pathologies des animaux d'élevage restent une préoccupation constante des différents acteurs, celles touchant les animaux de compagnie (40% du nombre total d'animaux) et les animaux de la faune sauvage (réservoir de maladies) ne sont pas à négliger notamment au regard du risque zoonotique.

Tous les acteurs de la santé animale se sont accordés sur l'opportunité d'action collective et d'influence créée par la constitution d'un tel réseau. Le souhait que le réseau constitue un lieu régulier d'interaction et de concertation a également été clairement exprimé par les différents protagonistes. Outre cet aspect, la nécessité pour le réseau de jouer un rôle de détection et de prévention des émergences, en assurant des missions de veille et d'alerte, a été soulignée.

Des besoins tels que des échanges accrus d'information, une clarification du cadre juridique des partenariats public - privé et une harmonisation entre les Etats membres ont été identifiés au fil des discussions. Les professionnels ont, par ailleurs, souligné le besoin d'une hiérarchisation par espèce des maladies cibles.

A l'issue de cette réunion, le Comité de Pilotage du réseau s'est réuni, par voie télématique, le 23 novembre 2007, afin de faire la synthèse des souhaits exprimés et d'identifier les actions à initier.

Le Groupe Miroir-France

Le plan d'actions de la plateforme européenne prévoit la création de groupes miroirs au niveau national. En ce qui concerne la France, ce groupe s'est intitulé « Réseau Français pour la Santé Animale » (RFSA).

Le RFSA bénéficie des travaux de la plateforme européenne et dispose pour son travail de trois documents :

- la vision
- l'agenda stratégique
- le plan d'action

Ce cadre de travail devra être valorisé.

Le RFSA s'efforcera d'organiser et de coordonner ses travaux en concertation avec la plateforme européenne et d'alimenter les réflexions de cette dernière. Plusieurs participants du RFSA sont impliqués au niveau européen : ils sont plus particulièrement responsables de cette coordination avec ETPGAH.

Objectifs :

Le RFSA s'est donné comme premier objectif d'organiser une conférence à laquelle les parties prenantes pouvaient présenter leur expertise, mais aussi leurs attentes. Nous disposons désormais de ces contributions.

Le second objectif du RFSA est de rédiger un plan d'action sur la base de ces travaux pour que des projets de coopération de recherche et/ou d'actions de diverses natures public/privé se mettent en place, afin de contribuer aux attentes des utilisateurs de la recherche, et de répondre aux propositions des laboratoires pharmaceutiques vétérinaires (diagnostics compris) et des laboratoires de recherche publique.

Le Réseau est attaché à la production de résultats opérationnels à court et moyen terme, mais comme pour la plateforme GAH, il souligne que la production de résultats opérationnels en continu nécessite d'être alimentée par des recherches « amont » sur le moyen et le long terme.

Missions :

Trois activités caractérisent le Réseau :

- la concertation

Le Réseau est une plateforme d'échanges et d'expression des besoins nationaux ou européens, et un lieu de construction de propositions de projets entre ses membres (producteurs de recherche et utilisateurs de la recherche), mais aussi avec son environnement.

- la coordination

Le Réseau met en évidence les besoins de coordination entre ses membres, tant dans l'expression des besoins que dans la perspective de complémentarité de l'offre de recherche. Il n'a pas vocation à se substituer aux autorités en charge de la coordination des organismes de la recherche publique, ni de modifier les missions des instituts de recherche publique en santé animale, mais il peut formuler des recommandations quant aux synergies à mettre en place.

- la coopération

Le Réseau se donne comme ambition de favoriser les projets coopératifs de recherche, notamment entre acteurs publics et laboratoires privés. Il n'a pas de délégation des autorités en matière de programmation de la recherche publique.

Les propositions s'inspirent des démarches relatives à la loi sur l'innovation, aux pôles de compétitivité... (Orientation éventuelle de certains axes de recherche).

Gouvernance :

Le RFSA est composé des acteurs de la recherche publique, de la recherche privée, des industries pharmaceutiques, des gestionnaires du risque, des acteurs techniques, économiques et sanitaires des filières animales et des laboratoires vétérinaires de diagnostic. Sa composition n'est pas figée et n'exclut pas d'autres contributions. Son champ d'action est celui de la plateforme européenne : la santé des animaux de production (maladies infectieuses, maladies non infectieuses, bien-être), la santé publique vétérinaire et la santé des animaux de compagnie, quand ceux-ci sont impliqués en matière de santé publique.

La Direction Générale de l'Alimentation a confié à l'AFSSA, à l'INRA et au SIMV la mise en place du Groupe Miroir. Le Secrétariat est composé des représentants de ces trois organismes sur le principe du consensus. Ce Secrétariat a pour mission de veiller à la mise en œuvre des décisions du Comité de Pilotage, au respect des principes de fonctionnement du RFSA et à favoriser les échanges entre les différentes composantes du RFSA : groupe Recherche du SIMV, acteurs de la recherche publique (AFSSA, CIRAD, INRA, ENV, autres), gestionnaires du risque (DGAI), Instituts techniques, acteurs de terrain (SNGTV, FNGDS). Un Comité de Pilotage, composé d'un représentant des partenaires fondateurs, s'est constitué. Il organise les travaux du Réseau et constitue

l'instance de décision. Il invite, en fonction de l'ordre du jour, les parties prenantes intéressées. Il crée des groupes de travail utiles à l'accomplissement de sa mission (cahier des charges et responsables identifiés). Entre deux réunions du Comité de Pilotage, le Secrétariat est l'interlocuteur des parties prenantes.

La rédaction du plan d'action est confiée à des rédacteurs désignés par le Secrétariat, qui lui présenteront leurs conclusions, avant validation par le Comité de Pilotage. Le plan d'actions devra être l'objet d'une concertation avec l'ensemble des utilisateurs de la recherche (Instituts techniques compris).

Fonctionnement :

A l'issue de la conférence du 29 octobre 2007, le Comité de Pilotage a décidé de créer trois groupes de travail :

- GT1, chargé de rédiger la synthèse des besoins, à court et moyen terme, des opérateurs des filières (éleveurs, vétérinaires, ADILVA, etc..) en matière de médicaments, vaccins et réactifs.

- GT2, chargé d'identifier les outils de surveillance et de contrôle (y compris sur les aspects entomologiques), de diagnostic et vaccinaux à mettre en œuvre dans le cadre de maladies émergentes telles que la FCO. La DGAI a notamment utilisé fin 2007 le RFSA pour obtenir une liste indicative de programmes opérationnels de recherche à développer sur la FCO.

- GT3, chargé de préparer les appels d'offres du 7ème PCRD (peser sur les choix de la Commission Européenne pour qu'elle réponde aux attentes du RFSA, orienter les crédits européens).

Les « feuilles de route » des 3 groupes doivent se retrouver dans le plan d'action. Ils en assurent l'application.

D'autres groupes de travail seront construits selon nécessité au cours de l'élaboration du plan d'actions stratégique que doit élaborer le RFSA.

Le RFSA devra engager une collaboration avec l'initiative de l'ERA Net EMIDA, pour lequel l'INRA est le représentant français, et les réseaux d'excellence de type EPIZONE, si nécessaire.

Annexe 2 : Composition des groupes

Comité de pilotage

Laboratoires vétérinaires publics d'analyses	Public	ADILVA	Viviane MOQUAY
Recherche et sécurité sanitaire	Public	AFSSA	Pascale BRIAND Philippe VANNIER André JESTIN
		AFSSA - ANMV	Patrick DEHAUMONT
Recherche et Développement	Public	CIRAD	Renaud LANCELOT Dominique MARTINEZ
Ministères - Agriculture	Public	DGAL	Monique ELOIT Pascale PARISOT Marie-Bénédicte PEYRAT
		DGER	Julien FOSSE
		DGRI	Michèle TIXIER-BOICHARD
		DGS	Odile DELFORGE
Formation et Recherche	Public	ENV LYON ENV TOULOUSE	Stéphane MARTINOT Alain MILON
Défense sanitaire des élevages	Privé	FNGDSB	Marc-Henri CASSAGNE Anne TOURATIER
Représentation Sélection	Privé	FRANCE UPRA SELECTION	Françoise DION
Recherche publique	Public	INRA - Jouy	Bernard CHARLEY
		INRA - Toulouse	Thierry PINEAU Thierry GAUTHIER
		INRA - Tours	Etienne ZUNDEL
Développement	Privé	INSTITUT DE L'ELEVAGE	Jacques LUCBERT
Contrôle des Reproducteurs	Privé	LNCR	Bernard GUERIN
Recherche Industrie	Privé	SIMV	Jean-Louis HUNAUT Carine PARILLAUD Arnaud DELEU
		CEVA IDEXX INSTITUT POURQUIER INTERVET MERIAL SYNBIOTICS	Laurent MOGENET Serge LETERME Dragos GRADINARU Daniel AGUER - Fons RUTTEN Jean-Christophe AUDONNET Guillaume BOIGEY
		SIMV-REACTIFS - Présidente	Johanna KOOLEN
Représentation des vétérinaires	Privé	SNGTV	Christophe BRARD
Génétique Animale	Privé	UNCEIA	Maurice BARBEZANT

Groupe 1

SIMV/Réactifs	Johanna Koolen	Johanna.Koolen@eur.appliedbiosystems.com
AFSSA	Philippe Vannier	p.vannier@ploufragan.afssa.fr
ANMV	Patrick Dehaumont	p.dehaumont@anmv.afssa.fr
ENV Lyon	Stéphane Martinot	s.martinot@vet-lyon.fr
FNGDS	Anne Touratier	anne.touratier.fngds@reseaugds.com
SIMV	Jean-Christophe Audonnet	jean-christophe.audonnet@merial.com
	Arnaud Deleu	a.deleu@simv.org
	Michel Boutet	mboutet1@jnifr.jnj.com
	Jean Lecourt	jean.lecourt@sp.intervet.com
	Fabrice Thoulon	fabrice.thoulon@boehringer-ingelheim.com
	Aurélie Verhulst	aurelie.verhulst@sp.intervet.com
SNGTV	Christophe Brard	chbrard@orange.fr

Groupe 2

AFSSA	Philippe Vannier Stephan Zientara Paul Martin	p.vannier@ploufragan.afssa.fr s.zientara@alfort.afssa.fr pa.martin@afssa.fr
ANMV	Patrick Dehaumont	p.dehaumont@anmv.afssa.fr
CGAAER	Jacques Février	jacques.fevrier@agriculture.gouv.fr
CIRAD	Renaud Lancelot Dominique Martinez	renaud.lancelot@cirad.fr dominique.martinez@cirad.fr
DGAI	Françoise Godet Annick Paquet	francoise.godet@agriculture.gouv.fr annick.paquet@agriculture.gouv.fr
DGER	Julien Fosse	julien.fosse@agriculture.gouv.fr
FNGDS	Marc-Henri Cassagne Hervé Petit Anne Touratier	marc-henri.cassagne.fngds@reseaugds.com herve.petit.fngds@reseaugds.com anne.touratier.fngds@reseaugds.com
FRANCE UPRA SELECTION	Françoise Dion	francoise.dion@fus.asso.fr
INRA	Thierry Pineau	tpineau@toulouse.inra.fr
INSTITUT DE L'ELEVAGE	Valérie David	valerie.david@inst-elevage.asso.fr
LNCR	Bernard Guérin	bernard.guerin@lncr.org
SIMV	Jean-Christophe Audonnet Sylvain Bareille Guillaume Boigey Dragos Gradinaru Jean-Louis Hunault Laurence Millot	jean-christophe.audonnet@merial.com sylvain.bareille@intervet.com g.boigey@synbiotics.fr d.gradinaru@institut-pourquier.fr jl.hunault@simv.org laurence.millot@intervet.com
SNGTV	Christophe Brard Gérard Bosquet	chbrard@orange.fr gerard.BOSQUET@wanadoo.fr
UNCEIA	Patrice Humblot	patrice.humblot@unceia.fr

Groupe 3

AFSSA	André Jestin Philippe Vannier Lilian Puech	a.jestin@afssa.fr p.vannier@ploufragan.afssa.fr l.puech@afssa.fr
CIRAD	Dominique Martinez	dominique.martinez@cirad.fr
DGAI	Pascale Parisot	pascale.parisot@agriculture.gouv.fr
DGER	Eric Dufour Julien Fosse	eric.dufour@agriculture.gouv.fr julien.fosse@agriculture.gouv.fr
ENV Toulouse	Alain Milon	a.milon@envt.fr
FNGDS	Anne Touratier	anne.touratier.fngds@reseaugds.com
INRA	Bernard Charley Thierry Pineau Jean De Rycke	Bernard.Charley@jouy.inra.fr Thierry.Pineau@toulouse.inra.fr derycke@tours.inra.fr
SIMV	Jean-Christophe Audonnet Jean-Louis Hunault	jean-christophe.audonnet@merial.com jl.hunault@simv.org

Annexe 3 : Tableaux de bord des groupes

Groupe 1

[En lien](#)

Groupe 2

RFSA - Groupe FCO
Tableau de priorisation
Fiches d'avancement des différentes actions du programme FCO

Dernière mise à jour : 10.12.08

IMPACT/ DIAGNOSTIC		FICHES à la date du :
C- Impacts zootechniques	(29 janv) Projet d'étude du rôle éventuel de la situation sanitaire ou de la conduite d'élevage sur la gravité des symptômes FCO	10 juillet 2008
	(29 janv)ACTION 1: mutualisation des informations existantes - analyse des bases de données collectives	08 octobre 2008 Rapport final
	(29 janv) ACTION 2: Enquêtes en élevage - études des conséquences pratiques et des frais induits par la FCO	08 octobre 2008
	(29 janv) ACTION 3: évaluation économique de l'impact de la FCO	29 janvier 2008
E- Impact sur la reproduction (expérimentation et enquêtes de terrain)	(29 janv) FERTILITE DES MALES ET DES FEMELLES DANS DES ZONES PRECEDEMMENT TOUCHEES PAR LA FCO	08 octobre 2008
	(29 janv) Volet 1et 2 EFFETS DE LA MALADIE SUR LES REPRODUCTEURS	
	(29 janv) Volet 3 TRANSMISSION DE LA MALADIE PAR LES GAMÈTES ET CONTAMINATION DES EMBRYONS	
	(29 janv) Volet 4 METHODES SECURISEES DANS UN ENVIRONNEMENT CONTAMINE	
	(29 janv) Volet 5 IMPACT DES MESURES DE PREVENTION SUR LA FONCTION DE REPRODUCTION ET LA TRANSMISSION DE LA MALADIE	
	(30 janv) Projet d'étude à court terme sur l'innocuité du vaccins BTV-1 et BTV-8 sur la production de semence et sur la fertilité des béliers/taureaux	08 octobre 2008
A- Diagnostic-Dvpt et amélioration des méthodes	A1. Détermination des sérotypes de virus par typage moléculaire et détection d'Ag	08 octobre 2008
	A2. Différenciation animaux infectés vs vaccinés	08 octobre 2008
	A3. Développement de tests sérologiques spécifiques des sérotypes	
PROCESSUS PATHOLOGIQUE		
B- Relations hôtes-pathogenes	B1. Caractéristiques cliniques des différents sérotypes, en incluant des mâles pour évaluer l'impact sur la reproduction	21 novembre 2008

		Rapport validé
	B2. durée virémie sérotypes 8 et 1 -infections expérimentales Cp Ov	
G- Epidémiologie		
	G1. Analyse des données épidémio déjà collectées, avec pb gde hétérogénéité	08 octobre 2008
	G2a. Dynamique de l'infection et de la maladie au niveau de l'animal (bv, ov, cp) suivi terrain	08 octobre 2008
	G2b. Prévalence de l'épizootie suite à l'épisode 2007	08 octobre 2008
	G2c. Dynamique spatio-temporelle de l'épizootie 2007	08 octobre 2008
	Epidémiologie descriptive de la FCO-8 chez les ruminants sauvages	
LUTTE		
F- Vecteurs		
	F3. Evaluation de l'efficacité des insecticides 1. Protocole d'utilisation des insecticides (efficacité-sécurité) et formation information des acteurs	
	F1. Facteurs environnementaux déterminant la répartition des Culicoides (2. <i>Extension de l'entomosurveillance existante (inclus formation et information des piégeurs et des professionnels)</i>)	
	F2. Lutte antilarvaire détermination des sites de ponte des culicoides (3. <i>Bio-écologie des culicoides</i>)	
H- vaccins		
	H2 Essai d'efficacité sur caprins de vaccins nouveaux susceptibles d'être utilisés en 2007-2008	08 octobre 2008
	Recherche et collaboration avec l'Institut de Teramo (BTV8)	
	H1-Innocuité des vaccins inactivés sur espèces mineures	Rapports d'essais d'innocuité des deux vaccins inactivés FCO : Merial et Intervet

Groupe 3

Groupe 4

Principe de partenariat

Tout en tenant compte des spécificités des acteurs publics, un contrat type est très fortement souhaité par le SIMV afin de permettre une mise en place simple des partenariats «privé-public». En clair, les industriels souhaitent une harmonisation des contrats pour les projets de recherche entre l'industrie et les institutions publiques (AFSSA, INRA, CIRAD, ENVs....) tout en tenant compte des partenariats locaux via les clusters. Ceci est essentiel afin de ne pas perdre du temps précieux pour (re)définir à chaque fois des règles de Propriété Intellectuelle (c'est indispensable y compris pour les industriels.). Pour mieux définir les choses, 2 types de contrats seraient souhaitables:

- accord de recherche « standard » (ou « type ») ;
- accord de prestation de service « standard » (ou « type ») ;

La demande du SIMV dépasse le seul RFSA et s'inscrit dans un cadre rénové des partenariats public-privé.